



République de Madagascar
Tanindrazana – Fahafahana - Fandrosoana

Rapport de l'Atelier National sur la Mise en Place du Centre
National de Données Océanographiques de Madagascar

6 Décembre 2000 : Espace Dera, Antananarivo

Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO
Décembre 2000

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
I. RESULTATS ATTENDUS.....	4
II. DEROULEMENT DE L'ATELIER	4
III. SYNTHÈSE DES TRAVAUX	5
1. Les objectifs du CNDO	5
2. Résultats attendus.....	6
3. Les informations visées	6
4. La participation des institutions	6
5. L'organisation du centre.....	6
IV. LES RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER.....	7
V. RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPE	7
CLOTURE	13
 <u>ANNEXES</u>	
Liste des Participants.....	15
Discours du Secrétaire Général de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO lors de l'ouverture de l'atelier	18
Discours du Ministre de la Recherche Scientifique lors de l'ouverture de l'atelier	20
Cérémonie de désignation officielle de l'IHSM pour le CNDO	23
Discours du Secrétaire Général du Ministère des Transports et de la Météorologie lors de la clôture de l'atelier	24
Liste des abréviations et acronymes	26

INTRODUCTION

Contexte de l'atelier

Le projet ODINAFRICA fait partie des activités du Programme de la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO (COI) relatif à l'échange international de données et d'informations Océanographiques (IODE). Il comporte deux phases :

- 1^{ère} phase : 1997 – 2000
- 2^{ème} phase : 2000 - 2003

La première phase, à laquelle a participé Madagascar, avait comme objectifs de :

- créer une structure opérationnelle de gestion de données (marines) composée d'un centre régional et de centres nationaux de données,
- renforcer les capacités institutionnelles nationales correspondantes.

La deuxième phase, ODINAFRICA-II, s'appuie non seulement sur les acquis de la première phase, dont elle est la poursuite, mais en plus va au-delà du champ couvert par la phase précédente et implique de plus nombreux pays d'Afrique. En effet, si la première phase s'est limitée à la gestion des données et de l'information, ODINAFRICA-II vise en plus à produire des données et atteindre les utilisateurs.

A l'issue de la première phase, Madagascar aurait du déjà mettre officiellement en place un Centre National de Données Océanographiques (CNDO). Cette mise en place n'a pu avoir lieu, néanmoins des activités dans le cadre du projet ont toujours été menées par l'Institut Halieutique et des Sciences Marines (IHSM). En octobre 2000, les ministères concernés (Ministère de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Ministère des Transports et de la Météorologie) ont convenu, d'un commun accord, de désigner l'IHSM comme CNDO. Conformément aux activités prévues dans le cadre du projet, la mise en place officielle des centres nationaux de données océanographiques se fait au cours d'un atelier national. L'UNESCO, sur la demande de la Partie Malgache, a bien voulu financer la tenue du présent atelier pour la mise en place officielle du CNDO de Madagascar.

Outre la mise en place officielle du CNDO, l'atelier a eu comme objectifs d'élaborer les grandes lignes d'une politique nationale ainsi qu'un protocole de collaboration entre les diverses institutions concernées par l'échange de données océanographiques.

Discours d'ouverture

Le Secrétaire Général de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO dans son discours de bienvenue s'est félicité de la collaboration efficace de tous les Ministères pour organiser cet atelier de mise en place du CNDO au IHSM de Toliary.

Il a rappelé que la science et les questions environnementales occupent une place prépondérante au sein des programmes de l'UNESCO. Il s'est également félicité de la coopération fructueuse entre l'UNESCO et Madagascar dans le domaine des sciences en citant les principales activités de l'Organisation dans la Grande île.

Après avoir rappelé la mission de la COI, il a invité les entités nationales à œuvrer ensemble d'une manière harmonieuse pour la réussite du Projet ODINAFRICA. Enfin, il n'a pas manqué de rappeler que les fonds de l'UNESCO sont des crédits pour faciliter le démarrage du projet mais il appartient à la partie Malgache de trouver une stratégie de pérennisation.

Le Ministre de la Recherche Scientifique a ensuite pris la parole pour procéder à l'ouverture officielle de l'atelier. Il a tenu à remercier l'UNESCO et plus particulièrement la COI qui est la cheville ouvrière du Projet ODINAFRICA et a demandé au Secrétaire Général de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO de transmettre ces remerciements au Directeur Général de l'UNESCO.

Il a souligné que ce projet constitue une expression de la convergence de vue entre l'UNESCO et Madagascar. Il a souligné également l'importance des données océanographiques pour un pays tel que Madagascar et a rappelé que la mise en place du CNDO constitue une réponse aux recommandations de la Conférence Panafricaine sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières dans une perspective durable (PACSICOM) à laquelle a participé Madagascar. Il a donné l'assurance que les Ministères concernés apporteront tout leur appui à la mise en oeuvre du projet ODINAFRICA II. Il a précisé que cette mise en oeuvre nécessitera l'adoption d'une politique nationale de gestion des informations ainsi qu'un protocole de collaboration qui régira les actions à entreprendre.

Il a terminé son intervention en déclarant officiellement que le rôle de CNDO sera confié à l'IHSM, institution de recherche en océanographie et a félicité les premiers responsables de cette institution.

I. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de l'atelier, Madagascar aura esquisé :

- l'ossature d'un projet national pour la mise en place et la pérennisation du Centre National de Données Océanographiques
- Le protocole de collaboration entre les institutions pour l'alimentation des bases de données et les échanges ;
- L'organisation de son CNDO.

II. DEROULEMENT DE L'ATELIER

Programme de l'atelier

Matinée

08h30 – 08h45	:	Accueil des participants
08h45 – 09h00	:	Accueil des officiels et invités
09h00 – 09h10	:	<i>Ouverture officielle</i> Présentation de l'atelier
09h10 – 09h20	:	Discours du Secrétaire Général de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO
09h20 – 09h30	:	Discours du Ministre de la Recherche Scientifique

		Cérémonie de mise en place officielle du CNDO
09h30 – 09h45	:	Présentation du Projet ODINAFRICA
09h45 – 10h00	:	Pause café
10h00 – 10h15	:	Discussion sur le Projet ODINAFRICA
10h15 – 10h30	:	Constitution des groupes de travail
10h30 – 12h30	:	Travaux de groupe
12h30 – 14h00	:	Déjeuner
 <i>Après-midi</i>		
14h00 – 15h30	:	Travaux de groupe (suite)
15h30 – 16h00	:	Restitution des travaux de groupe
16h00 – 17h00	:	Travaux de synthèse
17h00 – 17h30	:	<i>Clôture officielle</i>
		Présentation de la synthèse
		Discours du Secrétaire Général du Ministère des Transports et de la Météorologie

La première partie de l'atelier s'est déroulée en séance plénière. Après les discussions sur le Projet ODINAFRICA, les participants ont été répartis en trois groupes dont les compositions ont été prédéterminées en fonction des organismes de provenance et des domaines d'intervention de chacun. Ces groupes ont travaillé en parallèle, avec chacun un animateur de groupe, jusqu'à la restitution des travaux. La synthèse des travaux a été réalisée par un groupe restreint formé par les animateurs et des représentants de chaque groupe. La dernière partie de l'atelier (clôture officielle) s'est déroulée en séance plénière.

III. SYNTHÈSE DES TRAVAUX

1. Les objectifs du CNDO

Le CNDO qui est mis en place au niveau de l'Institut Halieutique et des Sciences Marines ou IHSM de Toliara a pour objectif principal de doter Madagascar d'une structure opérationnelle et pérenne de gestion de base de données marines et océanographiques.

Ses objectifs spécifiques consistent à :

- mettre en place une base de données adéquate et fonctionnelle ;
- favoriser la création d'un réseau national d'échanges et d'utilisation des données et des informations ;
- promouvoir les échanges avec les réseaux nationaux, régionaux et internationaux.

2. Résultats attendus

- la reconnaissance du CNDO au niveau national et international ;
- la centralisation au niveau du CNDO des informations océanographiques disponibles à l'étranger et au niveau national ;
- l'accès facile à des informations pertinentes, à jour et autant que possible complètes et fiables ;
- l'édition d'un annuaire de sources et d'utilisateurs d'informations.

3. Les informations visées

Le CNDO visera les informations portant sur :

- la gestion des ressources marines ;
- l'aménagement des zones côtières et océaniques et aux prévisions liées à l'environnement ;
- l'océanographie régionale et la prédiction climatique ;
- la pollution marine ;
- les phénomènes géologiques liés à l'érosion marine et côtière ;
- les activités récréatives.

Ces informations peuvent se présenter sous-forme :

- d'atlas ;
- de réseau de surveillance ;
- de brochure ;
- de site WEB ;
- de cartes ;
- de CD ROM....

Les données peuvent être brutes, prétraitées, traitées ou modélisées. Elles devraient également être géoréférencées, et disponibles sur support audiovisuel ou informatique ou encore de fiches.

Ces données peuvent provenir soit d'organismes publics, soit d'organismes privés soit encore d'organismes internationaux.

4. La participation des institutions

L'atelier a proposé l'établissement d'un protocole qui aura pour objectif de formaliser l'engagement des institutions en vue de rendre opérationnel ce centre.

Son contenu portera sur les modalités d'échanges d'informations et de données aux niveaux national, régional et international.

5. L'organisation du centre

Le CNDO devrait être doté d'une structure souple et efficace pour lui permettre d'assurer les fonctions qui lui sont assignées. L'atelier suggère la mise en place

- d'un comité interministériel ad hoc appelé à :
 - donner son avis sur les données à échanger au niveau international ;
 - prévoir les moyens de mise en œuvre ;
 - définir les besoins nationaux.
- d'un comité scientifique élargi, chargé

- d'élaborer et d'assurer le suivi de la politique nationale en matière de gestion de données océanographiques ;
- d'assurer le suivi et l'évaluation du CNDO.

IV. LES RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

L'atelier recommande :

- de créer un comité interministériel pour assurer le suivi et la pérennisation du CNDO ;
- mettre en place des antennes régionales du CNDO pour faciliter les échanges en particulier, le transfert de données et d'informations ;
- d'appliquer la transparence en matière de gestion ;
- de solliciter le rapatriement de données par l'intermédiaire de l'UNESCO ;
- de promouvoir une collaboration étroite entre les scientifiques et les collecteurs de données pour en assurer leur qualité ;
- que le ministère de tutelle s'engage à dynamiser et pérenniser le CNDO ;
- d'élaborer une stratégie nationale en matière d'échanges d'informations avec les autres pays.

V. RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPE

Cette partie du rapport reproduit les tâches effectuées par chaque groupe lors de l'atelier.

LES THEMES DES TRAVAUX DE GROUPE

Les discussions ont été orientées par quelques questions clés, préalablement préparées par les animateurs de groupe.

Groupes 1 et 2 : Élaboration du projet national

- Quels sont les objectifs du CNDO ?
- Quels sont les résultats attendus ?
 - Qu'est-ce que vous attendez du CNDO ?
 - Quel genre d'informations et sous quelle(s) forme(s) se présentent-elles ?
- Comment peut-on s'échanger les données ?
 - Comment peut-on se communiquer les données ?
 - Auprès de quelle institutions peut-on trouver des données (types) et a quelle fréquence ?
 - Quelles autres contributions les institutions / organismes peuvent-ils apporter pour assurer la pérennisation du centre ?

Groupe 3 : Élaboration du protocole de collaboration et organisation du CNDO

- Quelles sont les modalités d'accès aux données ?
- Comment assurer la confidentialité de certaines données ?
- Établir la charte de responsabilité

Groupe 1

OSSATURE DU PROJET NATIONAL

Quels sont les objectifs du CNDO ?

- Créer une base de données et d'informations marines et océanographiques priorisant la nécessité nationale
- Établir une structure opérationnelle incitative et pérenne
- Avoir une infrastructure adéquate ou appropriée aux besoins du pays et former un personnel qualifié

Quels sont les résultats attendus ?

a) qu'est ce que vous attendez du CNDO ?

- Se faire connaître (CNDO)
- Créer une page WEB
- Assurer la couverture nationale des données
- Rapatrier toutes les données concernant Madagascar
- Disposer des données actualisées
- Être au courant de toutes les campagnes d'observation océanographiques et s'efforcer de disposer des jeux de données
- Fournir gratuitement les informations

b) Quel genre d'informations et sous quelles formes se présentent-elles ?

Toutes les données mentionnées dans « intérêts pour Madagascar »

Formes ?

Toutes les formes accessibles (analogiques et numériques) sur tous les supports possibles

Comment peut-on s'échanger les données ?

a) Comment peut-on se communiquer les données ?

Sous forme de protocole d'accord , CNDO et Institutions intéressées définissent les termes de ce protocole

Par E-Mail, média, Fax...tous les moyens de communication possibles

b) Auprès de quelle institution peut-on trouver des données (types) et à quelle fréquence ?

Outres les institutions déjà mentionnées, ajouter MINESUP,(Fac Sciences, ES Polytechnique Tana (département Géologie), Observatoire IOGA (Gravimétrie...))

Fréquence selon le protocole

c) Quelles autres contributions les institutions / organismes peuvent-ils apporter pour assurer la pérennisation du centre ?

Fournir des données actualisées

Respecter les engagements vis à vis du CNDO

Recommandations

- Transparence dans la gestion (gestion financière)
- Pérennisation des actions : financement assuré par le ministère de tutelle ;
- Assurer la relève du point de vue ressources humaines
- Créer un comité interministériel pour le suivi et évaluation des activités du centre
- Établir une relation entre CNDO et toutes les cellules environnementales des différents ministères

Groupe 2

ELABORATION DU PROJET NATIONAL

Objectif principal

Doter Madagascar d'une structure opérationnelle et pérenne de gestion de base de données marines et océanographiques

Objectifs spécifiques

- Mettre en place une base de donnée adéquate et fonctionnelle
- Favoriser la création d'un réseau national d'échange et d'utilisation des données et des informations
- Promouvoir les échanges avec les réseaux nationaux, régionaux et internationaux

Résultats attendus

Accéder facilement à des informations pertinentes, à jour, autant que possible complètes, fiables

Type d'information	Format
-Information géoréférencées -Données classiques de base -Données scientifiques spécifiques (écotoxicologiques, écologique, physico-chimique etc) Données globales sur la mer et les océans	CD ROM, Cartes, Site Web Format accessible au grand public (Media, brochures, bulletin d'information...)

Échange de données

- Bulletin d'information
- Internet
- Rencontre scientifique (séminaire, atelier, symposium, Conférence)

Institutions sources de données

Organismes publics

Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques
Ministère des Transports et de la Météorologie
Ministère de l'Environnement
Ministère de l'Energie et des Mines
Ministère de l'Enseignement Supérieur
Ministère de la Recherche Scientifique

Organismes privés

Organismes internationaux
Projets
Agences d'exécution
Organisations professionnelles

Le groupe estime que la fréquence d'envoi des données varie selon les possibilités de chaque institution.

Recommandation

- Rapatriement des données sur Madagascar qui sont stockées à l'étranger

Groupe 3

ELABORATION DU PROTOCOLE DE COLLABORATION ET ORGANISATION DU CNDO

LE PROTOCOLE

Le groupe a évoqué l'existence de données commerciales, c'est-à-dire destinées à la vente, auprès de certaines institutions, et de données confidentielles, d'où la nécessité d'établir une métabase d'informations. Il a également avancé que les données transférées au CNDO devraient être gratuites et leur accès gratuit pour le public concerné. Ainsi, le groupe propose d'établir le protocole comme suit :

1. Objet

Formaliser l'engagement des institutions à collaborer en vue de l'opérationnalisation du CNDO

2. Parties prenantes

Liste des institutions signataires et / ou avec lettre d'engagement

3. Les règles qui régissent les échanges

3.1. au niveau national

Les règles concernent le transfert de données/informations au CNDO et à leur accessibilité auprès du CNDO

3.1.1. Transfert

quoi : Toutes les données/informations relatives à l'océanographie et à l'environnement marin et côtier

sous quelles formes : données brutes, prétraitées ou traitées (à la discrétion des institutions) et références (pour constituer les méta données) officielles
(recours éventuel à l'expéditeur ou à un conseil scientifique en cas de doute)

comment : sur support informatique, audiovisuel, sous forme de documents écrits ou de fiches (format commun)

conditions : les données seront transférées gratuitement

quand : pour faire l'état zéro (données existantes à ce jour), un calendrier devrait être établi ; pour les données futures, le CNDO établira leur fréquence en fonction de leur nature et de mise à jour nécessaire.

3.1.2. Accès

qui : entités, organismes, institutions membres du réseau
Tout public

quoi : méta données, informations

sous quelles formes : rapport d'informations sur les données reçues
 rapport a la carte (en tenant compte des restrictions posées par les institutions sources)
 Internet (pour les meta donnees, les informations récapitulatives)

comment : par Internet
 Consultation sur place

conditions : gratuit pour les membres
 coût de revient des produits finis

3.2. *Au niveau international*

Ce point ne traitera que de l'accès des données nationales auprès du CNDO

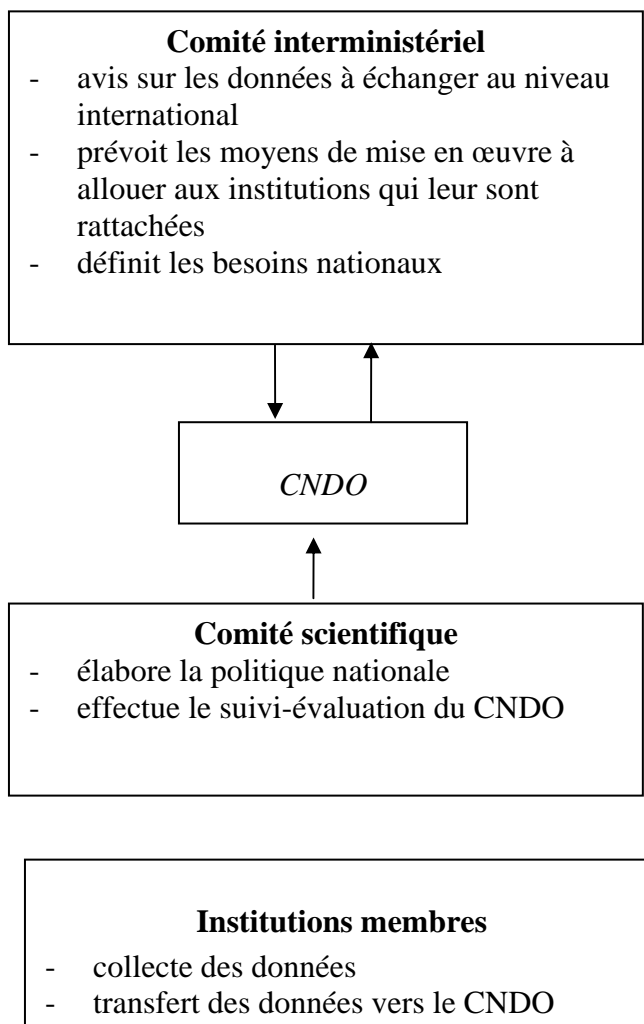
quoi : tout ce qui est mis sur le web
 Les autres types d'informations / données seront à définir dans une stratégie nationale

comment : tout échange / sortie d'informations oceanographiques vers l'étranger se fera exclusivement via le CNDO (ce qui fera partie de l'engagement de chaque institution)

4. **Recommandations**

Le groupe recommande l'élaboration d'une stratégie nationale en matière d'échanges d'informations avec les autres pays.

L'ORGANISATION DU CNDO



CLOTURE

Le discours de clôture a été prononcé par le Secrétaire Général du Ministère des Transports et de la Météorologie au nom du Ministre. Dans son allocution, le Secrétaire général du Ministère des Transports et de la Météorologie a réitéré les remerciements de la Partie Malgache à l'endroit de l'UNESCO et tout particulièrement de la COI. Il a insisté sur le fait que la mise en place du CNDO permet à notre pays de raffermir davantage la coopération régionale et internationale devenue actuellement incontournable. Il a également soutenu la nécessité d'élaborer la politique nationale en matière de gestion de données dans le cadre d'un protocole d'accord entre toutes les entités concernées au niveau national.

Enfin, en réitérant l'appui de son département au projet, il a exhorté toutes les entités à collaborer d'un manière franche pour que le pays puisse tirer les meilleurs avantages du projet.

ANNEXES

Annexe 1

Liste des Participants

MEMBRES DES GROUPE DE TRAVAIL

Nom et Prénoms	Fonction	Adresse
Mlle RAHOLIJAO Nirivololona	Chef du Service Études et Recherches Direction de la Météorologie et de l'Hydrologie Ministère des Transports et de la Météorologie	Boîte Postale 1254 Antananarivo Tél : (261) 20 22 402 41
Mme RAKOTO Doll	Enseignant chercheur, Représentant le Doyen de la Faculté des Sciences Université d'Antananarivo	Boîte Postale 906 Antananarivo Tél : (261) 20 22 313 98
Mme RAKOTONDRAZAKA Raymondine	Chef du Service Éducation et Sciences Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO	Boîte Postale 331, Antananarivo Tél : (261) 20 22 217 61 Fax : (261) 20 22 284 96 Email : unes.ray@dts.mg
Mme RAKOUTH Bakolimalala,	Enseignant chercheur, Représentant le Directeur de la Recherche du Ministère de l'Enseignement Supérieur	Boîte Postale 906 Antananarivo
Mme RAMAHERINTSOA Claudine	Chef du Service de la Documentation, de l'Information et de la Communication Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques	Boîte Postale 1699 Tél : (261) 20 22 406 50/52
Mme RANAIVOZANANY Irène	Chargée d'Études Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO	Boîte Postale 331, Antananarivo Tél : (261) 20 22 217 61 Fax : (261) 20 22 284 96 Email : unes.ray@dts.mg
Mme RANIVOARISOA Sahondra	Chef de Division des Applications, de la Climatologie au Développement et à l'Environnement Direction de la Météorologie et de l'Hydrologie Ministère des Transports et de la Météorologie	Tél : (261) 20 22 402 41
Mme RATOVOARISON Nivo	<i>Foibe Taotsarintanin'i Madagascar</i> (Institut Cartographique de Madagascar)	Boîte Postale 323 Antananarivo Tél : (261) 30 23 820 16
Mr ANDRIANISA Stanislas Lala	Direction des Transports Maritimes et Fluviaux (Division Hydrographie) Ministère des Transports et de la Météorologie	Tél : (261) 20 22 246 04 p.420
Mr BEMIASA John	Institut Halieutique et des Sciences Marines	Boîte Postale 141, Route du Port, Mahavetse-II Tél/Fax: (261) 20 94 435 52 Email: ihsm@syfed.refer.mg
Mr BESILY Alexandre	Point focal du Centre National de Recherche Océanographiques Ministère de la Recherche Scientifique	Tél : (261) 20 22 686 96
Mr COOKE Andrew	Cellule Environnement Marin et	Tél : (261) 33 11 333 45

Nom et Prénoms	Fonction	Adresse
	Côtier, Office National pour l'Environnement	
Mr JEANNODA Victor	Enseignant chercheur Responsable du Réseau ecotoxicologie Faculté des Sciences, Université d'Antananarivo	Boîte Postale 906 Antananarivo Tél : (261) 20 22 308 40 Email : victor.jeannoda@softhome.net
Mr MARA Edouard	Directeur de l'Institut Halieutique et des Sciences Marines	Boîte Postale 141, Route du Port, Mahavetse-II Tél/Fax: (261) 20 94 435 52 Email: ihsm@syfed.refer.mg
Mr NAPETOKE Marcel	Recteur de l'Université de Toliary	Tél : (261) 20 94 410 33
Mr RABENEVANANA Man Wai	Enseignant chercheur Institut Halieutique et des Sciences Marines	Boîte Postale 141, Route du Port, Mahavetse-II Tél/Fax: (261) 20 94 435 52 Email: ihsm@syfed.refer.mg
Mr RAFALIARISON Jeriniaina	Direction Générale de l'Environnement Ministère de l'Environnement	Boîte Postale 571 Antananarivo Tél: (261) 20 22 400 31 Email : minenv@dts.mg
Mr RAKOTONDASATA Roland	Chef de Service de l'Environnement Marin et Côtier Ministère de l'Environnement	Boîte Postale 571 Antananarivo Tél: (261) 20 22 409 08 Email : minenv@dts.mg
Mr RAKOTOVAO Manarivo	<i>Foibe Taotsarintanin'i Madagascar</i> (Institut Cartographique de Madagascar)	Boîte Postale 323 Antananarivo Tél: (261) 20 22 229 35 Email: manarivo@online.mg
Mr RANDIMBIMAHENINA Andriamaromasina	Chef du Service d'Appui à la Recherche Environnementale Ministère de la Recherche Scientifique	Boîte Postale 694 Antananarivo Tél : (261) 20 22 227 49
Mr RANDRIAMAHAZO Herilala	<i>Wild life Conservation Society</i>	Boîte Postale 8500 Antananarivo Tél: (261) 20 22 411 74 Email: wcsmad@sds.mg
Mr RANDRIAMANAMIHANTASOA Pierre	Ministère de la Recherche Scientifique	Boîte Postale 694 Antananarivo Tél : (261) 20 22 217 18
Mr RATOLOJANAHARY Fidson Honoré	Ministère de l'Enseignement Supérieur	Tél : (261) 20 22 271 85 p. 37
Mr RATSIMBAZAFY Rémi	<i>WWF Madagascar Programme Office</i> (Programme Marin)	Boîte Postale 738 Antananarivo Tél: (261) 20 22 348 85 Email : RRatsimbazafy@wwf.mg
Mr RATSIMISARAKA Télésphore	Chef du Service de la Coopération et des Conventions Internationales Ministère de l'Environnement	Boîte Postale 571 Antananarivo Tél: (261) 20 22 409 08 Email : minenv@dts.mg
Mr RAZAFIMANANTSOA Jacky	Chef du Service des Infrastructures Direction des Transports Maritimes et Fluviaux Ministère des Transports et de la Météorologie	Boîte Postale 4018 Antananarivo Tél : (261) 20 22 246 04 p. 462
Mr REFENO Germain	Coordinateur de la Division de Recherche et d'Applications de la Gestion Intégrée des Zones Côtières Centre National de Recherche sur l'Environnement	Boîte Postale 1739 Antananarivo Tél/Fax : (261) 20 22 630 07

ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

Nom et Prénoms	Fonction	Adresse
Mme ANDRIANARIVO Chantal	Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées	Boîte Postale 1424 Antananarivo Tél : (261) 20 22 415 38 Email : val@dts.mg
Mme RAZAFINDRAINIBE Hajanirina	Cellule Environnement Marin et Côtier, Office National pour l'Environnement	Tél : (261) 20 22 627 09 Email : hajanirina@pnae.mg
Mr RAHARIJAONA Richard	<i>Foibe Taotsarintanin'i Madagascar</i> (Institut Cartographique de Madagascar)	Boîte Postale 323 Antananarivo Tél: (261) 20 22 229 35 Email: ftm@dts.mg
Mr MAHARAVO Jean	Division de Recherche et d'Applications de la Gestion Intégrée des Zones Côtières Centre National de Recherche sur l'Environnement	Boîte Postale 1739 Antananarivo Tél/Fax : (261) 20 22 630 07

SECRETARIAT

Mme RAKOTONARIVO Sahondra
Mme RAKOTOVOLOLONA Chantal

PERSONNEL D'APPUI

Mr RAHARIJAONA Norbert

Annexe 2

Discours du Secrétaire Général de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO lors de l'ouverture de l'atelier

Monsieur le Ministre de la Recherche Scientifique
Messieurs les Secrétaires Généraux des différents Ministères
Honorables invités
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs

Je suis honoré de l'occasion qui m'est offerte de prendre la parole pour vous souhaiter la bienvenue dans cet établissement. La Commission Nationale Malgache pour L'UNESCO est honorée de votre présence parmi nous. Elle se félicite également de la collaboration franche et efficace établie avec les ministères et entités concernés et qui a permis la tenue de cet atelier de mise en place du Centre National de données océanographique à Madagascar.

Aussi, permettez moi tout d'abord de les remercier :

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur
Le Ministère de la Recherche Scientifique
Le Ministère des Transports et de la Météorologie
Le Ministère de l'Environnement

Le Foibe taotsaritan'i Madagascar.

L'UNESCO comme vous le savez, attache une importance particulière à la science et les questions environnementales occupent une place prépondérante dans ses programmes. Dans ce domaine, Notre pays se félicite d'avoir plusieurs portes d'entrée dans le cadre de sa coopération avec l'UNESCO. Je citerai l'exemple de la Proposition de la réserve de Biosphère marine qui est sur la bonne voie. L'UNESCO pour nous appuyer à finaliser les dossiers a octroyé un crédit de 30 000 dollars. A la demande de la partie malgache, un appui a été également obtenu pour la mise en place d'un Comité national MAB. Par ailleurs, et il est important de rappeler que Madagascar a manifesté son soutien à tous ses programmes de l'UNESCO relatifs à l'environnement, au MAB en siégeant au sein du Comité International de l'homme et la Biosphère.

Un autre exemple est celui de la mise en place d'une manière expérimentale d'un village solaire à Ampasina Maningory dans le cadre du programme solaire mondial et enfin pour ce qui nous concerne aujourd'hui, la Mise en place d'un centre national de données océanographiques de Madagascar (CNDO) dans le cadre du Réseau d'échange international de données et d'informations océanographique phase II ODINAFRICA II de la COI/UNESCO .

En effet, Pour Madagascar qui est une île, l'Océan, la mer n' est-il pas un élément capital dans notre environnement ?
La mer, le petit écolier des hauts plateaux en rêve, la connaît sans l' avoir jamais vue .
Quand on évoque le mot « mer », cela suscite selon les catégories de personnes différentes

pensées. Les uns parleront de vacances sur les plages, de plongées sous marine d'autres penseront aux langoustes. Les Scientifiques et chercheurs parleront de salinité , de courant, de température , bref cela montre combien chacun de nous a son intérêt particulier pour la mer.

Au niveau international, une grande partie de la population sur terre est tributaire des ressources marines et côtières et dans les années à venir, les questions relatives à l'océan semblent devoir rester l'une des principales préoccupations internationales.. La COI de l'UNESCO à travers ses différents programmes veut apporter sa contribution dans cet effort. En effet, la mission de la COI est définie comme suit » Promouvoir la coopération internationale et coordonner les programmes de recherche, les services et le renforcement des capacités afin d'accroître les connaissances relatives à la nature et aux ressources des océans et des zones côtières et d'appliquer ces connaissances à 'amélioration de la gestion, au développement durable, à la protection du milieu marin et aux processus de prise de décisions par les états membres »

Mesdames et messieurs

Ce projet actuel qui vise à mettre sur pied un Centre National de Données océanographique a sa place particulière car apportera un appui institutionnel au niveau national et régional pour améliorer le système d'information. En effet, à quoi serviront les programmes scientifiques ou les activités de recherches si on ne peut pas les disséminer au niveau des décideurs et des utilisateurs ? Mais cette tâche est complexe et ne saurait être menée à bien sans la participation et collaboration efficace et continue de toutes les parties prenantes. Comme vous le savez, l'UNESCO n'est pas un bailleurs de fonds. Elle apporte son appui technique pour le renforcement des capacités des états membres. Les fonds sont des crédits pour faciliter le démarrage du projet, mais il appartient à chaque états membre d'assurer une stratégie de pérennisation.

Aussi permettez-moi Mesdames et messieurs de formuler tous mes sincères remerciements à l'endroit de toutes les entités qui ont bien voulu répondre positivement à notre invitation. Cela témoigne de votre ferme volonté de faire avancer les choses et s'engager ensemble pour la réussite de ce projet.

En conclusion, j'aimerais vous souhaiter à tous un bon travail. L'atelier a ses objectifs particuliers et je suis convaincu que ces objectifs seront atteints.

Mesdames et messieurs je vous remercie.

Annexe 3

Discours du Ministre de la Recherche Scientifique lors de l'ouverture de l'atelier

Messieurs les Ministres,
Monsieur Le Secrétaire Général de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO,
Mesdames et Messieurs,

Le plaisir est pour moi d'être avec vous, à l'occasion de cette ouverture de l'Atelier National sur la mise en place du Centre *National des Données Océanographiques (CNDO) de Madagascar*.

L'Atelier débutera effectivement dans un instant.

Mais tout d'abord, j'aimerais vous faire part de mes appréciations sur ce projet C.N.D.O. de Madagascar : ce projet qui constitue, je le dirai, une des expressions de la convergence de vue entre l'UNESCO et notre pays.

J'adresse ainsi mes vifs remerciements à l'UNESCO, et, plus particulièrement à la Commission Intergouvernementale Océanographique (C.O.I.), qui est la cheville ouvrière du projet ODINAFRICA II.

Je vous serai reconnaissant Monsieur le Secrétaire Général de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO, de bien vouloir transmettre ces remerciements à Monsieur le Directeur Général de l'UNESCO.

En fait, dès qu'il est question d'océan, de milieu marin et côtier, Madagascar, ne se sent pas exclu des préoccupations océanographiques.

Au contraire, nous nous sentons plus que jamais concernés par les données océanographiques. Il y a nos décideurs, notre communauté scientifique, nos opérateurs économiques, et tous les usagers de la mer qui s'y intéressent.

D'ailleurs, Madagascar fait partie, comme on le sait, des trente deux (32) États membres ciblés du projet ODINAFRICA II, ce réseau d'échange de données et d'informations océanographiques pour l'Afrique de la COI - UNESCO.

L'on sait aussi que la mise en place d'un CNDO constitue l'une des premières activités de chaque État membre.

Alors, nous nous réjouissons :

- d'avoir agi conformément au plan de travail du *projet ODINAFRICA II*, en contribuant à la mise en place d'un CNDO à Madagascar;
- d'avoir officiellement confié le rôle de CNDO à l' IHSM (Institut Halieutique et des Sciences Marines) de Toliary, une institution de recherche en océanographie.

Notre CNDO sera un centre spécialisé. Les données océanographiques y seront localisées. Ces données seront utilisables par une large gamme d'utilisateurs. Le centre

assurera non seulement la diffusion mais également la production de ces données océanographiques en collaboration avec les institutions nationales concernées.

Compte tenu des réalités malgaches, de nos existants comme on dit, de nos besoins et contraintes en matière de recherche océanographique, on peut dire que le C.N.D.O. arrive à point nommé, dans un contexte approprié.

Ce contexte est celui - de notre coopération avec l'UNESCO. Nous participerons au réseau des CNDO. Nous nous engageons à la concrétisation de l'une des recommandations de la Conférence Panafricaine sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières dans une perspective durable. Cette conférence c'est le PACSICOM et nous y avons participé aussi.

Le contexte reflète les besoins exprimés de Tous pour disposer des données océanographiques. *Tous*, c'est-à-dire, entre autres, les opérateurs économiques, les décideurs, qu'ils soient du grand public ou de la communauté scientifique. *Tous* espèrent un échange continu d'informations et de données océanographiques.

Le contexte est encore celui de nos positions géographiques au milieu des Océans. La vaste étendue de notre côte ne demande qu'à être bien gérée et bien connue. Il y a aussi l'usage que nous faisons de l'océan Tout ceci justifie l'existence d'un CNDO.

L'atelier, lui aussi, arrive à point nommé. La mise en place d'un CNDO nécessite effectivement un programme coordonné de formation.

Il y a lieu effectivement d'offrir à nos experts une formation en matière de gestion des données et des informations marines - y compris l'utilisation des outils et procédures.

Mesdames et Messieurs,

Vous pouvez avoir l'assurance que les Ministères concernés apporteront tout leur appui à la mise en oeuvre du projet ODINAFRICA II à Madagascar.

Cette mise en oeuvre nécessitera cependant, l'adoption d'une politique nationale de gestion des informations. Celle-ci sera contenue dans un *protocole de collaboration*. Elle régira les actions à entreprendre.

L'examen de documents de base constituera l'un des points principaux de l'atelier d'aujourd'hui.

Je précise que la mise en oeuvre du projet ODINAFRICA II à Madagascar repose sur une collaboration au niveau national : l'atelier d'aujourd'hui exprime en fait, cette collaboration à poursuivre.

Pour terminer, j'adresse aussi mes remerciements aux organisateurs de l'atelier.

Je remercie tous les participants.

Je suis persuadé que la mise en commun de vos connaissances et expériences fera de cet atelier une pleine réussite.

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de votre aimable attention.

Je déclare ouvert l'Atelier national sur la mise en place du Centre National de Données Océanographiques de Madagascar.

Annexe 4**Cérémonie de désignation officielle de l'IHSM pour le CNDO
(par le Ministre de la Recherche Scientifique)**

« Au nom du Gouvernement,

Je déclare officiellement que l'Institut Halieutique et des Sciences Marines de l'Université de Toliary est désigné comme Centre National de Données Océanographiques de Madagascar dans le cadre du Projet ODINAFRICA-II de la COI/UNESCO.

Aussi, je voudrais formuler mes vœux de plein succès à ce projet et beaucoup de réussite à l'IHSM. »

Annexe 5

Discours du Secrétaire Général du Ministère des Transports et de la Météorologie lors de la clôture de l'atelier

Messieurs les Secrétaire Généraux,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel privilège que je prends la parole au nom de Monsieur Le Ministre des Transports et de la Météorologie, retenu par d'autres obligations, pour clôturer cet atelier qui a permis de mettre en place le Centre National de Données Océanographiques dans le cadre du projet ODINAFRICA II du Comité Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO.

Je remercie l'UNESCO et plus particulièrement la COI qui a accepté de répondre favorablement au souhait de Madagascar de participer au projet dont la pertinence pour notre pays est incontestable.

Monsieur Le Secrétaire Général, je vous prie de bien vouloir transmettre au Directeur Général de l'UNESCO les sincères remerciements de la partie Malgache et sa volonté de promouvoir davantage la coopération UNESCO/MADAGASCAR.

Je souhaiterais également formuler mes vifs remerciements et félicitations à l'endroit de tous les participants qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour mener à bien cet atelier. La synthèse qui nous a été présentée témoigne de la qualité et de l'intensité du travail fourni.

Mesdames et Messieurs,

Les océans ne connaissent pas de frontières nationales, de ce fait la coopération régionale ou même internationale est incontournable. Le projet ODINAFRICA en général, la mise en place du CNDO en particulier, permet donc à notre pays de développer cette coopération.

Mais comme chaque pays a sa souveraineté, il est tout à fait légitime de disposer d'une politique nationale en matière de gestion de données océanographiques. L'atelier a permis d'initier ce processus avec la définition des différents aspects à prendre en compte dans le protocole de collaboration qui régira les activités futures. Comme il s'agit d'un processus, nous serons sans aucun doute encore sollicité pour le mener à terme.

L'atelier a permis d'arrêter les grandes lignes du projet ODINAFRICA dans sa mise en oeuvre à Madagascar. Les actions à proposer ont reçu l'accord de chaque partie prenante.

La fin des deux étapes essentielles que nous venons de parcourir à savoir la mise en place du CNDO, la définition des actions futures par le biais du projet national et du protocole de collaboration, marque le début de la phase capitale, qui n'est autre que la mise en oeuvre. Notre défi majeur consiste donc désormais à rendre opérationnel ce projet pour en tirer les avantages escomptés. Si d'une manière générale, la réussite d'un projet ne pourra être acquise sans la participation pleine et responsable de plusieurs entités, la particularité de ce projet exige davantage une coopération étroite et sans faille.

Aussi voudrai-je réitérer mon appel pour une franche collaboration pour nous permettre non seulement de respecter l'engagement de notre pays, mais surtout de répondre à nos besoins pour un développement véritable.

En effet, faut-il rappeler combien Madagascar est engagé au niveau international dans les actions tendant à préserver l'environnement ! L'adhésion de notre Pays aux différentes résolutions des grandes conventions et conférences dans ce domaine en témoigne. En outre, est-il nécessaire de souligner combien les ressources marines et côtières tiennent une place primordiale dans notre économie!

Mesdames et Messieurs

Pour terminer , je voudrais remercier les organisateurs de cet Atelier et je réitère l'appui de mon Département à ce projet de mise en place du Centre National de Données Océanographiques.

Enfin, je formule le vœux de réussite pour le projet ODINAFRICA dans sa mise en place à Madagascar, je souhaite plein succès à l'Équipe de l'Institut Halieutique des Sciences Marines de l'Université de Toliary.

Je saisis cette occasion pour vous souhaiter un joyeux Noël 2000, et une bonne et heureuse année.

Sur ce, je déclare clos cet atelier de mise en place du Centre National de Données Océanographiques à Madagascar.

Mesdames et Messieurs je vous remercie.

Annexe 6

Liste des abréviations et acronymes

ANGAP	: Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées
AGEX	: Agence d'Exécution
CNDO	: Centre National de Données Océanographiques
CNRE	: Centre National de Recherche pour l'Environnement
CNRO	: Centre National de Recherche Océanographique
EMC	: Environnement Marin et Côtier
FTM	: <i>Foibe Taotsarintanin'i Madagascar</i> (Institut Cartographique de Madagascar)
GIZC	: Gestion Intégrée des Zones Côtières
IHSM	: Institut Halieutique et des Sciences Marines
MINEM	: Ministère de l'Énergie et des Mines
MINENV	: Ministère de l'Environnement
MINESUP	: Ministère de l'Enseignement Supérieur
MPRH	: Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques
MRS	: Ministère de la Recherche Scientifique
MTM	: Ministère des Transports et de la Météorologie
ONE	: Office National pour l'Environnement
WCS	: <i>Wild Life Conservation Society</i>
WWF	: <i>World Wide Fund for Nature</i>